

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOI et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Un Parlement international. Une idée à ne pas creuser! — Sur les fronts. — Encore l'attaque de Salonique. — L'action en Albanie. — Le conflit Germano-Américain.

Nous ne voulons point rouvrir nos colonnes à la politique aussi longtemps que durera la guerre. Mais ce n'est point faire de la politique que de mentionner l'étrange projet conçu par le député Marcel Cachin.

Cet honorable représentant de la Seine revient de Rome. En cours de route une idée lumineuse s'est présentée à son esprit. Il songerait à proposer la création d'un Parlement international où siègeraient en nombre égal des députés anglais, français, italiens et russes. On se demande pourquoi les Belges, les Serbes et les Japonais ne jouiraient pas de la même faveur!

Cela est assez facile à imaginer, dit notre confrère Laporte, et l'on ne voit pas quel obstacle matériel s'opposerait à ce qu'un groupement de députés dans une salle commune. C'est après seulement que se présenteraient les difficultés. Si l'on met ensemble des parlementaires, c'est évidemment pour qu'ils parlent! Sans doute aussi pour qu'ils se comprennent. Aussitôt rassemblés, commencent-ils les discours et, dès lors, il faudrait résoudre cette première question : en quelle langue s'exprimeraient les orateurs? Car si l'on peut à la rigueur prétendre que des harangues sont actuellement nécessaires, c'est à la condition expresse qu'elles ne soient pas entendues seulement par celui qui les prononce.

Quelle mesquine chicane, dira-t-on. Il suffira que trois interprètes — ou six! — succèdent à chaque orateur pour répéter dans les trois autres langues — ou six! — ce qu'il aura dit dans la sienne... En effet. C'est extrêmement simple et voyez comme cela racourcira les débats : chaque heure de tribune n'exigera que trois heures de traduction — ou six! — Pour simplifier, les interruptions seront traduites au fur et à mesure, et quant au président on le choisira polyglotte afin qu'il soit en mesure de distribuer impartialement les rappels à l'ordre et les inscriptions au procès-verbal.

Ce problème est donc résolu. Mais il en est un autre qui, pour être matériellement plus facile, est bien autrement sérieux et grave dans sa rudesse de simplicité. Ce Surparlement de l'Entente dont M. Marcel Cachin nous promet mille bienfaits, que fera-t-il très exactement? Quelles seront ses attributions?... S'il ne s'agit que d'échanger des compliments et congratulations, on peut s'en rapporter aux présidents des assemblées particulières à chaque nation alliée, lesquels s'acquittent parfaitement de cette tâche protocolaire! Mais si l'on entend lui réserver une besogne précise et nettement définie, alors nous demandons à réfléchir...

C'est aux gouvernements qu'il appartient de concerter entre eux, avec toute la discrétion indispensable, l'action commune et certains concours, si bien intentionnés soient-ils, ne pourraient constituer qu'une gêne et un danger. Il n'y a pas lieu aujourd'hui de discuter longuement un projet dont il ne nous a été timidement offert qu'une esquisse à peine ébauchée et dont il nous suffit de dire pour l'instant que nous ne souhaitons pas de le voir se préciser!...

Sur le front occidental, l'ennemi sonde, un peu partout, nos lignes. L'attaque a été particulièrement violente dans la région de Verdun;

effort paraissent singulièrement compromis. Là-bas, comme en Occident, comme sur le front russe, les opérations se figent sur place. Le parti qui en avait pris l'initiative passe peu à peu à la défensive. Peut-être est-ce le début de la dernière période, et l'été qui viendra verra-t-il enfin, là-bas comme sur les autres champs de bataille, le dénouement de ce long duel qui n'a que trop duré.

Le Major Morath qui, dans le *Berliner Tageblatt*, examine la situation en Allemagne, croit pouvoir affirmer que les Austro-Bulgares marchent de succès en succès. Il évalue à 40.000 hommes les forces alliées opposées à l'ennemi : 5.000 Albanais commandés par Essad Pacha, 5.000 Serbes et sans doute 30.000 Italiens. Et il estime que ces contingents sont insuffisants pour arrêter les Autrichiens qui sont bientôt à Valonna, ce qui leur permettra de « fermer le détroit de Tarante ».

Au moment où le critique Boche vendait ainsi la peau de l'ours avant de l'avoir tué, on annonce que les Austro-Bulgares ont essuyé un échec cuisant à l'est de Durazzo. Les pertes ennemies sont importantes.

Le Major Morath sera obligé, sans aucun doute, de corriger ses prévisions!

Ca chauffe aux Etats-Unis! La presse républicaine prend nettement position contre M. Wilson dont elle blâme l'indéfinissable patience envers l'Allemagne.

Fait-il en conclure que la rupture est prochaine entre Berlin et Washington? Nous n'en croyons rien. Aucun des deux camps ne désire cette rupture; l'Allemagne parce que les conséquences en seraient désastreuses pour elle, l'Amérique parce que ses intérêts en souffriraient. Mais l'énergique attitude de la grande presse aura cela de bon qu'elle obligera le gouvernement à montrer plus d'intransigeance et que Berlin sera obligé d'abandonner sa prétention de couler les vaisseaux armés pour leur défense, ou tout au moins de modifier son memorandum.

Sur le front belge (Officiel). — Calme sur le front de l'armée belge.

Plutôt la paix que la ruine Plus de 500 personnalités éminentes y comprenant les principaux hommes d'affaires, les sénateurs, et les armateurs de Hambourg, Lubeck et Brême, ont signé une pétition demandant au gouvernement des ouvertures de paix pour que la guerre soit finie dans trois mois, autrement les Etats hanséatiques seront fatalement ruinés.

Sur le front anglais (Officiel). — Notre artillerie a bombardé aujourd'hui les tranchées ennemies à l'est de Manicourt et aux environs d'Ovillers. L'artillerie ennemie a bombardé nos tranchées au sud-ouest de Fricourt.

La nuit dernière, l'ennemi a fait sauter une mine à l'est de Givenchy. Nous n'avons eu aucune perte. Ce matin, nous avons fait exploser une mine près de la redoute Hohenzollern. Nos troupes ont occupé le premier sommet du cratère. Des mortiers de tranchées des deux côtés ont été actifs aujourd'hui, à la fosse S.

Un nouveau bond, les Italiens ont étendu encore leur occupation à l'ouest, vers Sella-di-Monte-Cola.

Le raid aérien français sur Petritsch a causé d'énormes pertes. Des déserteurs bulgares disent que le raid aérien des Français sur Petritsch a causé d'effroyables ravages, affolant l'armée et la population; il a fallu plusieurs jours pour éteindre les incendies. Des camps entiers ont été ravagés. Le nombre des tués et blessés a été considérable.

Les pertes turques à Erzeroum. Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum, sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

Des taubes sur Amiens et Châlons. Dimanche, entre 22 et 23 heures, deux avions ont lancé plusieurs bombes sur Amiens. Les dégâts matériels sont peu importants. On a malheureusement à déplorer la mort d'une femme et de ses deux enfants.

Mort d'un sénateur. M. Danelle-Bernardin, sénateur, est décédé à Louvumont, à l'âge de 90 ans. Il était entré au Parlement en 1874.

L'ITALIE EN GUERRE. Dans la vallée de Sugana, par une action offensive méthodique, les Italiens ont conquis la zone montagneuse du Collo, entre les torrents de Larganza et du Ceggio.

Un amendement de M. Merlin est rejeté par 336 voix contre 72. M. Tissier fait observer que des usines appartenant à des Austro-Boches ont été réquisitionnées; elles rapportent des bénéfices qui sont versés aux séquestres, et plus tard, ces Austro-Boches les touchent.

M. Viviani dit que l'argent est versé en réalité à la caisse des dépôts et consignations, et nous pouvons attendre, pour en fixer l'emploi.

M. Pasqual demande, pour les prisonniers civils des régions envahies, une plus active sollicitude. Des secours en vêtements sont urgents.

Satisfaction lui est promise. M. Pasqual remercie et apporte une information intéressante : le gouvernement français obtiendrait très prochainement le rapatriement de vingt mille prisonniers civils français de moins de 17 ans et de plus de 50 ans.

Et la séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du 22 février 1916. PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL. La Chambre reprend la discussion du projet relatif à l'impôt sur les bénéfices de guerre.

M. de Dion propose qu'un délai de 5 ans soit laissé aux industriels pour se libérer des impositions de 1914.

M. Ribot demande que l'octroi des délais lui soit laissé. Il en est ainsi décidé, puis la Chambre vote les derniers articles.

Un succès des Serbes. Un combat acharné a eu lieu, à Tirana, entre les Serbes et les Bulgaro-Autrichiens. Les troupes autrichiennes se sont lancées à l'assaut des positions serbes, en formations serrées, et ont été repoussées avec de grosses pertes.

Menaces aux passagers de l'« Espagne ». Le « New-York World » dit que les Américains qui ont retenu leur place à bord du vapeur « Espagne », ont reçu des lettres anonymes leur enjoignant de ne pas s'embarquer, et leur rappelant le memorandum allemand au sujet des bâtiments marchands armés.

Sur le front de l'Yser. On mande de la frontière à l'« Echo Belge » que, durant ces derniers jours, environ 2.400 Allemands gravement blessés, ont été transportés du front de l'Yser aux hôpitaux de Bruges et de Gand, tandis que beaucoup d'autres ont été envoyés directement en Allemagne.

Les Bulgares prennent pour otages dix notables grecs. Selon des informations sérieuses, les autorités bulgares auraient arrêté à Xantie dix notables grecs et les auraient envoyés à Sofia, où ils seront gardés en otage. On se souvient que les Bulgares ont déjà agi de cette manière dans la région de Guevgueli.

Le raid aérien français sur Petritsch a causé d'énormes pertes. Des déserteurs bulgares disent que le raid aérien des Français sur Petritsch a causé d'effroyables ravages, affolant l'armée et la population; il a fallu plusieurs jours pour éteindre les incendies. Des camps entiers ont été ravagés. Le nombre des tués et blessés a été considérable.

L'intervention de la Roumanie. Le *Globe* de Londres, publie la dépêche suivante de Rome : D'après des dépêches de Bucarest, la prise d'Erzeroum déciderait la Roumanie à intervenir prochainement dans la guerre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du 22 février 1916. PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL. La Chambre reprend la discussion du projet relatif à l'impôt sur les bénéfices de guerre.

M. de Dion propose qu'un délai de 5 ans soit laissé aux industriels pour se libérer des impositions de 1914.

M. Ribot demande que l'octroi des délais lui soit laissé. Il en est ainsi décidé, puis la Chambre vote les derniers articles.

M. Viviani dit que l'argent est versé en réalité à la caisse des dépôts et consignations, et nous pouvons attendre, pour en fixer l'emploi.

M. Pasqual demande, pour les prisonniers civils des régions envahies, une plus active sollicitude. Des secours en vêtements sont urgents.

Satisfaction lui est promise. M. Pasqual remercie et apporte une information intéressante : le gouvernement français obtiendrait très prochainement le rapatriement de vingt mille prisonniers civils français de moins de 17 ans et de plus de 50 ans.

Et la séance est levée.

Les Bulgares prennent pour otages dix notables grecs. Selon des informations sérieuses, les autorités bulgares auraient arrêté à Xantie dix notables grecs et les auraient envoyés à Sofia, où ils seront gardés en otage. On se souvient que les Bulgares ont déjà agi de cette manière dans la région de Guevgueli.

Le raid aérien français sur Petritsch a causé d'énormes pertes. Des déserteurs bulgares disent que le raid aérien des Français sur Petritsch a causé d'effroyables ravages, affolant l'armée et la population; il a fallu plusieurs jours pour éteindre les incendies. Des camps entiers ont été ravagés. Le nombre des tués et blessés a été considérable.

L'intervention de la Roumanie. Le *Globe* de Londres, publie la dépêche suivante de Rome : D'après des dépêches de Bucarest, la prise d'Erzeroum déciderait la Roumanie à intervenir prochainement dans la guerre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du 22 février 1916. PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL. La Chambre reprend la discussion du projet relatif à l'impôt sur les bénéfices de guerre.

M. de Dion propose qu'un délai de 5 ans soit laissé aux industriels pour se libérer des impositions de 1914.

M. Ribot demande que l'octroi des délais lui soit laissé. Il en est ainsi décidé, puis la Chambre vote les derniers articles.

M. Viviani dit que l'argent est versé en réalité à la caisse des dépôts et consignations, et nous pouvons attendre, pour en fixer l'emploi.

M. Pasqual demande, pour les prisonniers civils des régions envahies, une plus active sollicitude. Des secours en vêtements sont urgents.

Satisfaction lui est promise. M. Pasqual remercie et apporte une information intéressante : le gouvernement français obtiendrait très prochainement le rapatriement de vingt mille prisonniers civils français de moins de 17 ans et de plus de 50 ans.

Et la séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du 22 février 1916. PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL. La Chambre reprend la discussion du projet relatif à l'impôt sur les bénéfices de guerre.

M. de Dion propose qu'un délai de 5 ans soit laissé aux industriels pour se libérer des impositions de 1914.

M. Ribot demande que l'octroi des délais lui soit laissé. Il en est ainsi décidé, puis la Chambre vote les derniers articles.

CHRONIQUE LOCALE

Œuvres départementales d'assistance Aux Victimes de la Guerre SOUSCRIPTIONS (Suite) 40

Commune d'Espagnac-Sainte-Eulalie	
Carbannel Antoine, au Causse	3
Kantoloube Joseph, à Palhès	3
Sudres Baptiste	3
Lafon Auguste	3
Estrabou Jean	3
Lamaçol M.-L., institutrice	3
Pélaprat Basile, buraliste	3
Sudres Jean	3
Puech Firmin-Jean	3
Benet Antoine, tailleur	3
Carbonié M., à Ste-Eulalie	3
Carbannel Joseph, au Causse	3
Milbau Marthe	3
Milbau Léonie	3
Masbou Baptiste	3
Costes Rosa (Vve)	3
Gasc Germaine	3
Laperque Louis	3
Lafon Benjamin	3
Lauruz Della	3
Liauzou Casimir	3
Conté Philomène	3
Cadiergues, ép. Pégourié (Mme)	3
Commune d'Espédaillac	
Blanchès Iriès, recev. int. des postes	3
Cabanès Rosalie	3
Gratias née Cavalier Marie	3
Delpech Marie	3
Despeyroux Germaine	3
Lalo Sidonie	3
Pages Marie-Louise	3
Sabatier née Pégourié Aline	3
Pons Marie	3
Pons Dorothée	3
Selves née Sabatier Marie	3
Selves Berthe	3
Singlard Jean	3
Balmette David, facteur int.	3
Bouysou J.-A., directeur des P.-T.-T.	3
Albert Emile	3
Aguinet Louise	3
Andrieu Elisabeth	3
Balmette Camille	3
Berc Pierre	3
Clerc Charles	3
Cavarroc Sarah	3
Carbannel François	3
Fau Joseph	3
Falguières Marie	3
Falguières François	3
Despeyroux Auguste	3
Delpon Marie	3
Delbreil Olympe, institutrice	3
Dégas Fanny	3
Course Pierre	3
Course Louis	3
Hironelle Emilie	3
Labanhié Laurent	3
Leymarie Antoine	3
Meysen Emilie	3
Psychouin Marceline, épouse Fau...	3
Pradelle Victor	3
Richard Jean	3
Richard Léon	3
Rouquié Pierre	3
Terral Rosalie	3
Terral Henri	3
Vieillescazes Clément	3
Villiers Marie, épouse Calvigne	3
Pezet Baptiste, maçon	3
Coldefy Hélène, institutrice	3
Lamarandie Marie	3
Gaussan Léonie, épouse Labanhié	3
Coldefy Louis, instituteur	3
Lastargues Louise	3
Beauville Dorothée	3
Falguière Cyrien	3
Pages L., élève de l'éc. publ. de filles	3
Commune d'Espère	
Miquel Jean	5
Sabat François	5
Calvet Edmond	5
Calvet Etienne	5
Cabanès curé	10
Capoulat Firmin	5
Delsol Alexandre	5
Delpech Léon	5
Delpech Jean	5
Delros Maria (Vve)	5
Delbos Pierre	5
Décas Elie	5
Brugalières	5
Bouysou Eugénie (Vve)	5
Bouysou Jean	5
Bousquet Nancy	5
Boissy Sidonie (Vve)	5
Bès François	5
Bès Louis	5
Besse Emilie (Vve)	5
Bergues Baptiste	5
Bergues Euphrasie (Mlle)	10
Bergues Jean	5
Bergues Joséphine (Vve)	5
Alazard Alfred	5
Agard Pierre	5
Ursule Charles	5
Téry Jean	5
Rigal Baptiste	5
Paysan Alfred	10
Pécorat	5
Montbrun Marie (Vve)	5
Molins Thérèse (Vve)	5
Martin Hermine (Vve)	5
Mammisse	5
Legros Auguste	5
Laverne Henriette (Vve)	5
Lasserre, maire	20
Laporte Sophie (Vve)	5
Lamellet Jean	5
Lafon Frédéric	5
Lacombe Michel	5
Guignès Louis	5
Graulères Louis	5
Gasc Anna, institutrice	6
Xaunier	5
Vincens Marcellin	5
Vidal Antonin	5
Vassal	5
Valet Albert	50
Capoulat Marie (Vve)	5
Andral Marie	5

(A suivre)

TOUT FINIT BIEN...

Quand existe un différend entre braves gens, pour s'entendre, il suffit de s'expliquer.

Il en a été ainsi pour la question de réquisition de vin, réquisition à laquelle procède quotidiennement la Commission compétente.

On sait que des propriétaires avaient refusé de toucher le prix fixé par le ministre de la guerre : 95 fr. la barrique.

Devant ce refus, la Commission remettait alors aux réquisitionnés un reçu constatant néanmoins que la livraison du vin avait eu lieu. Et les propriétaires nantis de ce reçu pouvaient, plus tard, quand le moment sera venu, après les hostilités, réclamer par voie judiciaire le règlement de leur vin.

Où, par voie judiciaire : c'était aux tribunaux qu'ils voulaient en appeler pour réclamer une augmentation du prix payé par la Commission de réquisition.

Eh bien, les explications fournies dans ces colonnes et notamment dans les Propos de notre distingué collaborateur ont montré aux réquisitionnés mécontents que leur mécontentement n'était pas justifié.

Sans doute, il est désagréable d'être obligé de donner son vin à un prix inférieur à celui qui est payé par les marchands : mais ce vin-là à qui est-il destiné ? Aux soldats. Il ne pouvait donc pas y avoir d'arrière-pensée : on ne devait pas léser.

Et c'est ainsi que tous les propriétaires qui avaient refusé de toucher l'argent qui leur était dû, se sont empressés de déclarer qu'ils avaient mal interprété la mesure ministérielle.

On ne peut que s'en réjouir, puisqu'aussi bien ces mêmes propriétaires économiseront les frais d'un procès futur qu'ils auraient probablement, et c'eût été logique, perdu.

Tant pis pour les hommes d'affaires qui avaient soulevé de pareilles chicanes : les affaires qui intéressent les soldats ne sont pas de leur compétence.

Et il est tout à fait regrettable que des propriétaires aient été sollicités à faire des procès.

Il est entendu évidemment que les solliciteurs voyaient là matière à gagner quelques sous : leurs grimoires auraient certainement subi eux aussi une hausse. Il faut bien vivre, dam ! Et la procédure coûte.

Eh bien, les grimoires ont fait fiasco : les réquisitionnés n'ont pas fait de mauvais pas qu'on voulait leur faire faire. Ils ne marchent pas. Et la Commission de réquisition qui n'en continuait pas moins sa mission consciencieuse, sans se soucier des procès éventuels, les a félicités et... payés.

Essai de propagande boche

Les Boches expédient gratuitement une large feuille, imprimée sur papier pelure et intitulée *La correspondance politique de l'Europe centrale*. Elle se déclare internationale et absolument indépendante.

Cette feuille, bi-hebdomadaire, publiée en Suisse, est rédigée en quatre langues : français, anglais, italien et espagnol. On n'y découvre pas une ligne d'allemand, mais chaque mot y prend la marque de ce naïf esprit de mensonges dont l'agence Wolff nous a donné les monuments les plus parfaits.

Dans le bulletin politique du 6 février, nous apprenons que le blocus des côtes de l'Allemagne « est totalement inefficace et que la flotte anglaise s'expose à de graves dangers en provoquant la flotte allemande ».

Dans un autre numéro, on nous fait connaître en ces termes la situation politique en France : « Il serait nécessaire que de nouveaux hommes arrivassent au pouvoir. Ceux-là auraient les mains libres et, en effaçant certains préjugés, ils pourraient arriver honorablement pour eux et pour la France à une solution équitable du conflit. Il est possible que cet événement soit plus prochain même que nous nous y attendons ».

La *Korrespondance*, paraissant en pays neutre, se considère comme tenue d'être « essentiellement modérée, impartiale et sincère ».

C'est sans doute grâce à ces vertus qu'elle discerné qu'en Russie « le parti de la paix gagne un terrain énorme », que « les Polonais sont exterminés par les Russes », que « la cherté des vivres à Berlin est moindre qu'à Paris », que « les Anglais, n'ayant plus de pain, se nourrissent presque exclusivement de chocolat », que « Guillaume II a réjoui tous les Bulgares par sa bonne humeur », et que « le président Wilson considère comme grave les rapports des Etats-Unis avec l'Angleterre », etc.

Cette énumération est édifiante. Le côté comique est fourni par une sensationnelle interview d'Enver pacha. L'assassin de Youssouf Izzeddine s'y réjouit en songeant que « grâce à l'Allemagne, la Turquie a armé et équipé plus de huit cent mille combattants et que les espérances ottomanes entrent dans des horizons de gloire qu'on s'était habitué à consi-

dérer comme immédiatement abandonnés ». C'était avant la prise d'Erzeroum.

Il est probable que cette feuille est largement envoyée. Par les extraits que nous en avons donnés, on jugera qu'il faudrait un candeur peu commune pour la prendre au sérieux. Néanmoins, il était utile de signaler cette piteuse tentative pour troubler l'opinion des alliés.

L'INSTRUMENT DIPLOMATIQUE

Depuis le premier jour de la guerre, la question d'Alsace-Lorraine ne se pose plus que dans de rares groupements socialistes et sous une forme presque académique où le souvenir persistant d'anciennes doctrines tient plus de place que le raisonnement. Partout d'ailleurs il y a décision prise et pour ainsi dire chose jugée : après la victoire des Alliés, la France récupérera les deux provinces que la violence lui a arrachées en 1871. Elle les rattachera à la mère-patrie sans qu'il soit besoin pour cela d'une consultation des populations intéressées. Ces populations n'ont pas été interrogées en 1871. Elles sont devenues allemandes par un odieux abus de la force, malgré les protestations éclatantes de leurs représentants élus ; elles redeviendront françaises automatiquement. A l'Assemblée nationale de Bordeaux, tous les députés d'Alsace et de Lorraine ont repoussé les traités qui les séparait de la France : leur vote reste acquis.

On comprendrait le scrupule des vieux doctrinaires socialistes s'ils appliquaient à des populations responsables de leur propre annexion. Après la campagne d'Italie en 1859, la France n'a pas voulu s'annexer les deux provinces que lui offrait Victor-Emmanuel II, elle a ouvert un libre plébiscite dans le comté de Nice et dans la Savoie ; Nîçois et Savoyards ont disposé de leur nationalité par des scrutins où leur attachement à la France se fondait sur des majorités imposantes. Aussi Nice et la Savoie n'ont-elles jamais été considérées dans l'opinion italienne comme des terres irrédentes à reconquérir par la victoire, à l'égal de Trente et de Trieste. Rien de semblable ne s'est produit en Alsace-Lorraine après les victoires allemandes de 1871. Pour l'Allemagne, la possession des deux provinces françaises résulte uniquement du traité de Francfort.

La victoire ne confère point la propriété politique de la terre. Une bataille gagnée — même Waterloo, même Sedan — n'équivaut pas à la conquête d'un royaume ou d'une province. Wagram ne donne pas l'Autriche à Napoléon, ni Viena la Prusse. Wellington peut vaincre à Bazados et à la Ciudad Rodrigo, il ne donne pas l'Espagne à l'Angleterre ; Sadova n'agrandit pas la Prusse d'un pouce de terrain. L'occupation militaire, n'entraîne pas davantage la propriété des régions occupées, car les Allemands, il y a quarante-six ans, ont occupé en France la Champagne, la Normandie, la Touraine, une partie de la Bourgogne, sans en rien conserver. Actuellement l'occupation de la Serbie, de la Belgique, du Monténégro sont des incidents essentiellement transitoires qui ne sauraient engager l'avenir. Tant il est vrai que la force des armes ne crée rien de définitif. C'est le diplomate qui fonde. Dans la politique internationale rien n'existe sinon en vertu de traités, en vertu des chiffons de papier dont M. von Bethmann-Hollweg parlait si dédaigneusement à Sir Edward Goschen.

Depuis sa signature le traité de Francfort est demeuré le seul titre que put invoquer l'Allemagne pour occuper, administrer, opprimer, exploiter l'Alsace-Lorraine. A la date de 2 août 1914, ce traité a été déchiré, anéanti, foulé aux pieds, annulé. Par qui ? Par l'Allemagne. Elle a elle-même détruit l'instrument diplomatique d'où découlait son droit de propriété, et aussitôt l'Alsace-Lorraine a cessé d'être territoire de l'empire allemand. L'Alsace-Lorraine ne pouvait rester terre d'empire qu'à la faveur de la paix, tant que le traité de paix qui consacrait sa situation nouvelle n'aurait pas été violé ou dénoncé par l'une des deux parties contractantes.

Du jour où l'Allemagne a déclaré la guerre à la France, elle a perdu l'Alsace-Lorraine et l'Alsace-Lorraine a retrouvé aussitôt ses conditions d'existence politique des six mois qui ont précédé la signature du traité de Francfort. Les deux provinces sont, presque en totalité, occupées par l'ennemi, mais elles ne sont pas allemandes, elles ont cessé d'être allemandes. La France en reprendra l'administration dès que les troupes étrangères les auront évacuées. Les Français ont, dès aujourd'hui, le droit d'y penser comme ils pensent à leurs départements envahis du nord et du nord-est. Politiquement, diplomatiquement, la domination allemande y est périmée, — et c'est l'Allemagne qui l'a voulu ! Il ne saurait donc être question de fixer les destinées des deux provinces par un plébiscite.

La réparation résultera simplement d'un constat de l'accord de 1871 et de la rupture de 1914.

Ch. FLOR O'SQUARR.
(Agence Paris-Télégrammes).

LES BREVETS D'INVENTION

Une proposition de M. de Monzie

M. de Monzie, député du Lot, déposera, mardi, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi sur les brevets d'invention.

M. de Monzie résume ainsi les caractéristiques de la loi qu'il propose : Nous demandons que la propriété d'une nouvelle invention soit nettement reconnue à son auteur, comme l'avait fait la Convention. Il convient de réclamer, avant tout, l'examen préalable. Nous demandons le paiement d'une taxe unique à fixer. Nous voulons instituer un petit brevet, délivré sans obligation de publication intégrale et sans examen préalable, pour tous les objets d'un usage pratique, lorsque, par une nouvelle configuration, une nouvelle disposition ou un nouveau mécanisme, ils remplissent cette destination. La durée de protection sera de trois ans, renouvelable pour une semblable période. Le montant de la taxe sera de 20 francs pour chaque durée de trois ans. Le breveté, qui n'aura pas mis en exploitation, en France, dans le délai de trois ans, à dater du dépôt de sa demande, pourra être contraint de céder la licence d'exploitation de son brevet contre le versement d'une indemnité que fixeront les tribunaux.

Compatriote

Par décret du Président de la République en date du 26 décembre 1915, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, notre compatriote M. Bris (Henri), sous-lieutenant dans l'arme de la cavalerie à titre temporaire, est nommé à titre définitif.

Notre jeune compatriote est affecté au 1^{er} régiment de marche de zouaves. Nos félicitations.

Les disparus

Parmi les militaires disparus, nous relevons les noms de :

Diché Gustave, du 7^e d'infanterie, 8^e compagnie, disparu le 8 septembre 1914 ; Peyrusse Raoul-Edouard, du 7^e d'infanterie, 3^e compagnie, disparu le 9 mai 1915.

Il ne faut pas désespérer

Une épicière de Landreville, Mme Georges Abraham, n'avait pas de nouvelles de son mari, soldat au 156^e de ligne, disparu depuis le 2 octobre 1914, à l'attaque de Mametz. Elle écrivit deux cents lettres aux camps allemands ; une cinquantaine de réponses, toutes négatives, lui étaient parvenues, quand, hier, une lettre du camp de Schneidewyhi, transmise par la Croix Rouge de Genève, la renseigna par ces simples mots : « Il est ici en bonne santé, au camp de travail ».

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni mardi soir à 8 heures 1/2 sous la présidence de M. Carlin 1^{er} adjoint au maire.

Etaient présents : MM. Carlin, Gayet, Dulac, Gaillau, Blanc, Bris, Fourtet, Desprat, Salanié, Pauthert, Maurès.

Le Conseil a procédé à la nomination des membres du Comité cantonal d'action agricole institué par le ministre de l'Agriculture.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Dulac, Bris, Blanc, Sastres, Delport, Fréjaville, Tulet, Fournier, Berber.

L'autorité militaire ayant demandé une salle où pourraient se réunir les jeunes soldats de la classe 1917 le Conseil municipal accorde une ou deux salles à la Bourse du travail qui seront aménagées en salles de lecture et de jeux divers.

En outre, une somme de 200 francs est votée pour Fachat de divers jeux.

La Bibliothèque municipale fournira également les livres.

La séance est levée à 9 heures.

Probité

M. Desprez, médecin-chef de la place de Cahors, a trouvé sur la voie publique, une certaine somme d'argent qu'il a fait déposer au bureau de police où on peut la réclamer.

La neige

La neige est tombée mardi soir sur Cahors ; de légers flocons ont blanchi rapidement les toits des maisons et les rues de la ville.

Nous allons revoir

des « briscards »

Tout le monde connaît la « brisque ». Créée en 1777, abolie en 1791, puis rétablie par Napoléon, elle servait à distinguer les « poilus » qui avaient fait leurs preuves sur les champs de bataille.

Dans les temps héroïques du premier Empire, un, deux ou trois chevrons correspondaient à dix, quinze ou vingt ans de services. Plus tard, chaque chevron indiqua une période de huit ou de sept années.

Depuis 1880, la « brisque » était tombée en désuétude, sans avoir, toutefois, été jamais abrogée. Son dernier vestige était la soutache des sous-officiers rengagés.

Mais voici que des chefs d'unité ont eu l'idée de la faire revivre pour désigner particulièrement les soldats qui se trouvent sur le front depuis le commencement de la campagne ou qui ont été blessés.

Cette pratique est-elle réglementaire ? au ministère de la guerre, l'on a répondu :

« Jusqu'ici, rien n'a été officiellement décidé relativement à la brisque. Sa renaissance est due uniquement à des initiatives individuelles. Certains chefs l'ont encouragée, d'autres, au contraire, en interdisant le port, qu'ils considèrent comme une fantaisie dans la tenue. D'autre part, la forme des chevrons et leur signification varient d'une unité à l'autre. Le ministre de la guerre s'est préoccupé de la question. Il lui

a semblé que la brisque pouvait être, parmi les poilus, un excellent motif à émulation, à condition qu'elle soit réglementée d'une façon uniforme. Après entente avec le grand quartier général, cette réglementation sera très prochainement rendue officielle. »

Mort pour la France

La « France Militaire » dit que les devoirs des maires relativement à l'inscription de la mention « Mort pour la France », par application de la loi du 2 juillet 1915, diffèrent suivant les circonstances dans lesquelles les actes de décès sont établis.

En ce qui concerne les actes postérieurs à cette loi et lorsqu'il s'agit d'actes dressés aux armées, c'est aux officiers et fonctionnaires militaires qualifiés pour les recevoir qu'il appartient de faire figurer la mention « Mort pour la France » dans le corps même des actes.

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 22 FÉVRIER (22 h.)

En Belgique, bombardement des tranchées ennemies à l'est de Bosinghe.

En Artois, la chute abondante de la neige a empêché toute activité offensive.

En Champagne, nous avons effectué des tirs de destruction sur les ouvrages ennemis à l'ouest de Navarin.

Dans la région au nord de Verdun, après un violent bombardement sur les deux rives de la Meuse, les Allemands ont dirigé, au cours de la journée, une série d'attaques extrêmement vives sur nos tranchées entre Brabant-sur-Meuse et Herbedois. Toutes les attaques menées contre Brabant et Herbedois ont été repoussées ; entre ces deux points et au prix de pertes considérables, l'ennemi a pu occuper le bois d'Haumont et le saillant que forme notre ligne au nord de Beaumont.

Au nord-ouest de Fromezey, nos tirs de barrage ont empêché une attaque en préparation de se déclencher.

Assez grande activité des deux artilleries dans la région du Ban-de-Sapt et à l'ouest d'Aitkirch.

Communiqué du 23 Févr. (15 h.)

(Transmis au « Journal du Lot » par PARIS-TÉLÉGRAMMES)

En Artois, NOUS AVONS REPRIS QUELQUES ÉLÉMENTS DE TRANCHÉES dans le bois de Givenchy.

Dans la région au nord de Verdun, le bombardement ennemi, énergiquement contrebalancé par nous, a continué.

Au cours de la nuit, DES ACTIONS D'INFANTERIE SE SONT DÉVELOPPÉES SUR UN FRONT DE 15 KILOMÈTRES environ.

LA LUTTE SE POURSUIT AVEC VIOLENCE depuis la rive droite de la Meuse jusqu'au sud-est d'Herbedois.

Nous avons évacué le village de Haumont, dont nous tenons les abords, après un combat acharné où NOS TROUPES ONT INFLIGÉ À L'ENNEMI DES PERTES TRÈS ÉLEVÉES.

A l'est de ce point UNE CONTRE-ATTAQUE NOUS A PERMIS DE REPRENDRE LA MAJEURE PARTIE DU BOIS DE CAURES, situé dans le saillant occupé hier par l'ennemi.

Au nord de Beaumont, UNE FORTE ATTAQUE ALLEMANDE dirigée sur Herbedois A ÉTÉ ARRÊTÉE NET par nos tirs de barrage.

Au dire des prisonniers, CERTAINES UNITÉS ALLEMANDES ONT ÉTÉ COMPLÈTEMENT DÉTRUITES au cours de ces actions.

Le duel d'artillerie est lent et continu dans la région de la Haute-Charrière et Fromezey.

En Lorraine, dans la région de Nomeny, notre artillerie s'est montrée assez active.

Une reconnaissance ennemie, au nord de Letricourt, n'a pu aborder nos lignes.

Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris)

Paris, 13 h. 40

L'« APPAM » PRISE DE GUERRE

De New-York :

Le *Daily Telegraph* confirme que le département d'Etat décidera que l'Appam est une prise allemande, mais qu'on ne peut transformer un port américain en un refuge permanent.

L'Appam doit donc quitter les eaux américaines.

Le lieutenant Berg, — qui prit le bateau — menace de couler le navire plutôt que de le rendre à ses propriétaires légitimes.

Deux hiessiers ont été placés à bord pour exercer une surveillance.

Les pirates continueront....

De New-York :

Le *World* publie une interview de von Jagov déclarant que l'Allemagne continuera la campagne de terrorisme maritime.

Les navires armés pour leur défense constituent, d'après Berlin, une fiction légale que l'Allemagne ne respectera pas.

Les pertes Turques à Erzeroum

De Petrograd :

Le *Morning Post* apprend que les Russes firent 27.000 prisonniers avant de commencer la poursuite des Turcs d'Erzeroum.

Si ce chiffre est exact les pertes Turques dépasseront 40.000, car le nombre des tués et des blessés est considérable.

Dans le ministère anglais

De Londres :

Les *Daily News* disent que quoique nommé ministre de l'Air, lord Derby ne fera pas partie du Cabinet.

En ce qui concerne les actes antérieurs à la loi du 2 juillet 1915, les maires doivent rechercher dans les actes dressés aux armées et déjà transcrits par eux, les mentions que ces actes peuvent contenir et qui comporteraient la constatation d'une des circonstances spécifiées par la dite loi et s'ils les découvrent, porter d'office en marge des actes la mention « Mort pour la France ».

PERDU

Il a été perdu dans la rue Nationale un gros chien coupé danois dit de St-Bernard, couleur grisâtre, haut de 0m80 à 0m85, poids environ 53 à 55 kilos, répondant au nom de « Caïfa ». Prière à la personne qui l'aurait aperçu, d'en avertir M. le Directeur des Magasins du « Caïfa », boulevard Gambetta.

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT,

Trebizonde est menacé

De Petrograd :

Par suite de l'avance des Russes dans la région maritime de l'Arménie, les troupes sont à une ou deux journées de marche du port de Kizih, menaçant ainsi Trebizonde. L'évacuation du port est commencée.

L'explosion des usines des canons Autrichiens

De Bucarest :

On mande de source autorisée que l'explosion de la fabrique de canons Skoda fut l'œuvre de trois ingénieurs Tchèques qui périrent avec 170 ouvriers.

En Roumanie ; contre les Boches

De Bucarest :

L'opinion publique et la presse sont indignées de l'attitude provocatrice de l'Allemagne.

Les agents allemands ont reçu des instructions afin d'empêcher l'exécution du contrat passé avec l'Angleterre. Ils ont mission d'acheter tous les grains à n'importe quelles conditions.

En conséquence, le Gouvernement roumain a décidé que le grain vendu sans autorisation pourrait être réquisitionné.

DES BOMBES BIEN PLACÉES

De Genève :

Lors du raid italien de Laibach, les bombes lancées par les avions italiens ont atteint le bâtiment occupé par l'Etat-Major autrichien.

L'archiduc Eugène et de nombreux officiers de sa suite ont été blessés ou tués.

Paris, 13 h. 50

SUR LE FRONT RUSSE

AU NORD :

Sérieuse activité

ACTIONS FAVORABLES AUX RUSSES

La région de Riga-Dvinsk est survolée par de nombreux avions ennemis.

Dans le secteur de Jacobstadt, violents duels d'artillerie. Des éléments d'un de nos régiments du Caucase ont opéré une reconnaissance réussie dans la région ouest et dans la partie septentrionale du lac Svventen et ont anéanti une tranchée allemande composée de 150 hommes et de deux officiers.

Dans la région de Spergenne une de nos troupes a enfoncé la barrière de fils de fer de l'ennemi et envahit les tranchées. Les occupants ont été passés à la baïonnette. Une partie a pu s'enfuir.

AU SUD :

ÉCHEC DE L'ENNEMI QUI SUBIT

DE GROSSES PERTES

Une tentative de l'ennemi de s'approcher de nos tranchées, dans la région supérieure de la Strypa, a été repoussée avec de grosses pertes.

EN ARMÉNIE :

L'ARMÉE TURQUE EN DÉROUTE

De Petrograd :

Au Caucase nous continuons la poursuite du reste de l'armée Turque.

Sur le front Italien

De Rome :

Un communiqué de Sierrale dit que les Autrichiens ont été chassés du sommet de Collo.

Sur le front britannique

GROSSE ACTIVITÉ

De Londres :

Le communiqué signale une grande activité sur tout le front britannique.

PARIS-TÉLÉGRAMMES.

Les Allemands semblent vraiment sonder nos lignes. Ils attaquent un peu partout et on a vu que l'attaque a été sérieuse dans l'est. Elle a, du reste, été complètement vaine.

De Londres, on annonce, aujourd'hui, que l'ennemi témoigne d'une grande activité sur tout le front britannique. Sommes-nous à la veille de la grosse action ?

Les Russes notent de nombreux avantages en Europe et poursuivent en Arménie la série de leurs succès. Ils poursuivent le « reste » de l'armée Turque qui fuit dans tous les sens. En outre, sur le littoral, ils approchent de Trebizonde que les Ottomans commencent à évacuer....

Les pirates affirment qu'ils continueront sans merci la lutte sous-marine.

Nous verrons si les Américains cèdent devant les odieuses prétentions de Berlin.

Excellent agitation en Roumanie.

L'attitude des gouvernants est nettement favorable à la cause des Alliés.

Le communiqué de ce soir indique que l'action engagée au nord de Verdun est très sérieuse. L'ennemi fait un gros effort pour essayer de rompre nos lignes.

Vain espoir. A part quelques modifications de ligne, insi-

gnifiantes, les Allemands se dépensent en pure perte !...